



commission nationale
Agriculture Pêche Forêt

direction de la publication

Julien Brugerolles
Jonathan Dubrulle

comité de rédaction

Julien Brugerolles
Julien Cantegreil
Jonathan Dubrulle
Stéphane Le Bot
Olivier Morin
Kentin Plinguet
Constance Renard
Juliette Ryan
Mathieu Soares
Hervé Terradot-Piot
Nathalie Vermorel

publication fondée en 2010
Xavier Compain directeur

TerreMer N° 1

dans ce numéro

Organigramme de la commission.....	2
Fuite en avant libérale.....	3
Pour des campagnes habitées, prospères, vivantes et heureuses.....	4
Quelle politique forestière pour notre pays ? Une contribution des communistes au débat.....	5
L'eau, les ressources aqua- tiques, halieutiques et le désengagement de l'État.....	6
L'eau, bien commun : manifeste pour une gestion partagée.....	7
Pour les communistes, l'élevage est indispensable au maintien de campagnes vivantes.....	8



JUILLET 2023

UN NOUVEL ÉLAN

La commission nationale Agriculture Pêche Forêt est heureuse de relancer TerreMer, dont la publication a été interrompue ces dernières années. Cette lettre d'information, destinée à l'ensemble des communistes, a vocation à nourrir le débat d'idées sur les questions agricoles, aquacoles et forestières. C'est aussi un moyen de communiquer sur l'activité de notre commission, qui prend un nouvel essor avec l'implication de nombreux militants, dont beaucoup de jeunes responsables engagés sur ces questions dans leur territoire. Notre nouvel organigramme, que vous trouverez en page 2, témoigne de ce dynamisme retrouvé, avec une commission forte d'une soixantaine de membres. Une commission qui s'est également structurée avec plusieurs groupes de travail et la volonté d'être au service des fédérations avec des porte-parole dans chacune des grandes régions.

Conformément aux orientations du 39^e congrès du PCF, et au regard de l'attention nouvelle que suscite notre parti sur ces sujets, nous devons nous donner les moyens de réfléchir et d'agir en direction des territoires ruraux et dans l'intérêt des travailleurs du vivant. Ces derniers subissent de plein fouet la prédation des géants de l'agrofourmiture, du négoce, de l'agroalimentaire ou de la grande distribution. La domination des puissances d'argent s'exerce aussi à travers des décennies de politiques de libre-échange.

Cette mondialisation capitaliste accélère la dérégulation des marchés et la mise en concurrence internationale des producteurs. Ajoutons que les agriculteurs, pêcheurs, forestiers sont aussi exposés de plein fouet aux conséquences de la pression capitaliste sur l'environnement : insuffisance de la ressource en eau, érosion de la biodiversité, nouvelles pathologies, multiplication des incendies...

À ces constats, nous nous devons aussi d'ajouter des revendications sociales qui posent souvent les enjeux de façon manichéenne, comme c'est le cas récemment avec la remise en cause de l'élevage ou de l'exploitation forestière dans nos territoires. Une vision parcellaire qui engendre des réactions épidermiques et une perte de sens au travail.

À nous de trouver des réponses progressistes pour l'agriculture, la pêche et la forêt, des réponses qui redonnent toute leur valeur à ces activités toujours plus indispensables à l'humanité.

Julien Brugerolles
Jonathan Dubrulle



ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION

animateurs de la commission

Julien Brugerolles - Jonathan Dubrulle

relations avec la direction nationale (CN et CEN)
relations avec les élus communistes nationaux et régionaux
relations avec les autres partis politiques et syndicats
relations avec le Parti de la gauche européenne (PGE)
relations avec les animateurs des autres commissions nationales
direction de la publication de *TerreMer*
communication interne
administration des outils numériques

comité d'animation

Julien Brugerolles - Julien Cantegreil - Jonathan Dubrulle - Stéphane Le Bot - Olivier Morin - Kentin Plinguet Constance Renard - Juliette Ryan - Mathieu Soares - Hervé Terradot-Piot - Nathalie Vermorel

porte-parolat national de la commission
fixe l'ordre du jour et le calendrier des réunions de commission
dresse le programme de travail de la commission et décide de sa mise en œuvre
comité de rédaction de *TerreMer*

groupes de travail thématiques

les animateurs des groupes de travail :
organisent les réunions avec les membres des groupes
interlocuteurs thématiques des animateurs de commission
rendent compte de l'activité de leurs groupes au comité d'animation et lors de réunions de commission

EAU

Kentin Plinguet

Alain Baché
Éric Cadoré
Olivier Chateauneuf
Julien Cantegreil
Raymond Girardi
Jean-Claude Lajous

FONCIER

Constance Renard

Sarah Manuby
Marius Muzas

REVENU AGRICOLE ET FILIÈRES

Julien Cantegreil

Olivier Chateauneuf
Vésiane Fortunat
Jérémy Le Moinier
Pierrick Monnet
Pierrick Nussbaum
Jo-Bernard Poulmarch

FORÊT

Mathieu Soares

Patrick Fanet
Gérard Guerin
Ambroise Mazal
Béatrice Tariol

PÊCHE ET AQUACULTURE

Hervé Terradot-Piot

Manuel Liberti
Alizée Morin-Repinçay

ALIMENTATION

Juliette Ryan

Nadia Boyer
Jonathan David
Yannick Nadesan
Pierrick Nussbaum
Luc Ripoll

RURALITÉS

Nathalie Vermorel

Claudine Bonhomme
Jonathan David
Quentin Demmer
Patrick Fanet

porte-paroles régionaux de la commission

Nord-Est : **Jonathan David**
Île-de-France : **Quentin Demmer**
Centre-Val-de-Loire : **Olivier Morin**
Sud-Ouest : **Julien Cantegreil, Stéphane Le Bot**
Massif central : **Julien Brugerolles, Pierre Thomas**
Région lyonnaise : **Marius Muzas**
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : **Pierrick Nussbaum**

se tiennent au courant des initiatives locales
font remonter celles-ci au comité d'animation
représentent la commission lors d'initiatives locales
relations avec les journalistes de la presse régionale
interviennent lors d'événements organisés
par des fédérations, sections etc.

correspondants d'autres commissions nationales

commission Économie :
Jonathan Dubrulle, Julien Cantegreil
commission Europe :
Charlotte Balavoine
commission Écologie :
Jonathan David, Gérard Guerin, Quentin Demmer

relations avec les autres commissions du PCF
participent aux réunions de celles-ci



FUITE EN AVANT LIBÉRALE

Le 23 mai 2023, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi *Pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France*, portée par les trois sénateurs, Laurent Duplomb (LR), Pierre Louault (Modem) et Serge Mérylou (PS).

Ce texte, véritable feuille de route de l'agriculture capitaliste, appuyé par la direction de la FNSEA, prépare une série de reculs sociaux et environnementaux : élargissement des possibilités d'épandage aériens de « produits phytopharmaceutiques », pouvoir donné au ministre de l'Agriculture de suspendre une décision prise par l'ANSES en cas de « distorsion de concurrence avec un autre État membre de l'Union européenne », modification du Code de l'environnement en donnant automatiquement le statut d'« intérêt général majeur » aux retenues d'eau à usage agricole, diminution des cotisations sociales des travailleur.euses de l'agriculture pour « maîtriser les charges sociales des exploitations agricoles », mise en place de mécanismes fiscaux favorisant l'augmentation de capital des exploitations agricoles, etc.

Sous couvert d'une vision étriquée de la compétitivité, cette proposition de loi ne vise qu'à poursuivre la fuite en avant libérale de compression des coûts sociaux et environnementaux de la production agricole française, dans une économie toujours plus concurrentielle et mondialisée, accélérant ainsi la trajectoire intenable à l'œuvre depuis des décennies dans le monde agricole : disparition des exploitations agricoles, concentration des capitaux, précarisation des travailleur.euses de la terre, déni des enjeux sanitaires et environnementaux, inadaptation au changement climatique, défiance sociétale.

Julien Cantegreil

voir le texte soumis à l'Assemblée nationale :

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b1263_proposition-loi#

À LIRE

Le 11^e numéro de *La Terre* dédie son dossier au droit à l'alimentation, vu sous le prisme de la lutte contre la précarité alimentaire, en intégrant des perspectives autour de la *Sécurité sociale de l'alimentation*. Plusieurs membres de la commission *Agriculture Pêche Forêt* ont contribué à ce numéro. Olivier Morin consacre sa chronique à l'entraide agricole, Jonathan Dubrulle signe un article intitulé : *Intervenir sur les prix, de la fourche à la fourchette*, tandis que Pierre Thomas fait partie des intervenants du forum de *La Terre* : *Comment lutter contre la précarité alimentaire ?* qui s'est tenu à Montreuil le 24 mai dernier.





habitées, prospères, vivantes et heureuses

Depuis 2020, l'Insee définit les territoires ruraux par « l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses ». Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017.

Avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, allant des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle ».

S'interroger sur ces milieux ruraux revient à questionner notre projet de société en s'attachant aux conditions de vie quotidienne des femmes et des hommes qui y habitent, y travaillent, y vivent.

À force de désindustrialisation, de concentration du foncier, de désertification des services publics et des administrations, s'établir et travailler en zone rurale est devenu compliqué.

Quelles propositions pour des campagnes habitées, prospères, vivantes et heureuses ?

Notre commission se fixe pour objectif de co-construire et donner à voir dans un document unique:

- le projet communiste et ses ambitions pour les ruralités
- les défis à relever et les propositions pour s'y engager.

Dans un souci de cohérence, la démarche sera menée à partir du travail déjà existant et en lien avec les élus du PCF, le responsable national de la thématique *Ruralité* au CEN ainsi qu'avec les différentes commissions ou secteurs du PCF.

Claudine Bonhomme, Jonathan David
Quentin Demmer, Patrick Fanet, Nathalie Vermorel

À LIRE

Le dernier numéro de *Progressistes* (n°39) consacre un dossier à l'agriculture intitulé *L'agriculture par ceux qui la font*, avec, entre autres, des contributions de Julien Brugerolles, Jonathan Dubrulle et Pierre Thomas, membres de la commission *Agriculture Pêche Forêt*.





quelle politique forestière pour notre pays ?

C'est une banalité d'écrire que la durée de vie d'un arbre est généralement supérieure aux records de longévité humaine. Pour autant, c'est cette réalité biologique qui a conduit notre administration à envisager des politiques de long, voire de très long terme, en ce qui concerne nos forêts.

Évoquer la politique forestière en France, c'est donc regarder très loin dans le passé (1219 pour la première réglementation royale des *Eaux et Forêts* et très loin dans l'avenir (un cycle forestier se construit sur 100 à 700 ans).

À la faveur des débats sur le changement climatique, sur le risque incendie ou sur la transition énergétique, les enjeux autour de la forêt prennent une place de plus en plus importante dans le débat public.

Notre programme des *Jours heureux* évoque, autour de quelques propositions, notre préoccupation particulière pour la forêt. Pour autant, parce que notre congrès a réaffirmé notre vocation à gouverner demain notre pays, notre commission a souhaité partager avec les lecteurs de *TerreMer* un débat structurant de la forêt française : quelle politique forestière pour notre pays ?

La difficulté aujourd'hui, réside peut-être dans le fait que la forêt est un objet politique non identifié : rattachée à de nombreuses administrations publiques : environnement, agriculture, industrie... la politique forestière est éclatée et parfois contradictoire. Elle manque cruellement de cohérence et d'un cap. Si on ajoute à cela la diversité des statuts de la propriété forestière avec les obligations de gestion qui se rattachent à ces statuts voire aux fonctions forestières, il y a de quoi en perdre son latin.

Pour répondre à cet objectif de cohérence, nous proposons une série de quatre articles qui constituera in fine une note à l'attention de notre Conseil national. Chacun de ces articles tâchera de répondre à une question politique :

- la politique forestière doit-elle être administrée ?
- l'alternative politique réside-t-elle dans le principe des communs ?
- quelle part laisser au marché et à la propriété privée ?
- quel service public forestier construire pour répondre aux défis de la transition écologique et décarboner notre économie ?

À la croisée des chemins, la forêt française a besoin d'une grande politique publique, avec des moyens à la hauteur des enjeux de la période : aménagement du territoire, préservation de la biodiversité, souveraineté sur une ressource nécessaire à la transition écologique, partage des usages et gestion des risques naturels (incendie, glissements de terrain...). Le PCF a aujourd'hui les moyens d'investir ce grand débat, de le populariser en l'abordant avec toute sa complexité. C'est l'une des ambitions de notre groupe de travail.

pour le groupe **Forêt**
Mathieu Soares



le désengagement de l'État

La directive *Cadre Eau* (2009) : ce texte définit la notion de « bon état des eaux », vers lequel doivent tendre les États membres « dont la France ». Sont concernées les eaux superficielles, les eaux souterraines, les eaux estuariennes côtières. Mais la politique néolibérale menée aujourd'hui par le gouvernement va à l'encontre de cette exigence.

Voici quelques exemples qui accentuent la pollution de nos masses d'eau, des atteintes aux milieux aquatiques encouragées par cette politique dévastatrice : création de bassines qui puisent la ressource dans les nappes phréatiques et assèchent les sols, créations de retenues collinaires sans concertation qui anéantissent les cours d'eau à l'aval, faveurs à l'agriculture intensive et son modèle productiviste débordant de pesticides et autres fongicides, multiplication de projets de centrales hydroélectriques privés, étanchéification des sols, urbanisation intensive du littoral, manquement au traitement des résidus chimiques et médicamenteux.

Comment atteindre le bon état des eaux dans ces conditions ? Réponse : impossible. L'eau douce et l'eau salée ne faisant qu'un, les échecs à l'amont sont lourds de conséquences à l'aval pour la pêche artisanale et la conchéculture.

Après 40 ans de *Politique commune des pêches* (PCP) et une communauté européenne toute tournée vers les dogmes du marché, nous nous apercevons que la responsabilité des industriels de la chimie, des pharmaceutiques, de l'agroalimentaire, de l'agriculture intensive, de l'énergie, du tourisme, de l'urbanisation, de la plaisance mais aussi des grands groupes industrialo-internationaux de la pêche, ont tous été dédouanés de leur responsabilité sur l'état de la ressource. Seule, la pêche artisanale à coup de contraintes réglementaires, de normes et d'obligations diverses, a été la cible des foudres de la PCP.

Parallèlement à cette gestion de la pêche par la PCP, l'État a pris depuis le chemin inverse que la France avait fait depuis le 17^e siècle, à savoir abandonner le littoral, laissant aux grands groupes privés et aux initiatives individuelles la place qu'il avait depuis près de 4 siècles maintenant. L'économie bleue ne peut pas se faire dans l'intérêt privé mais bien dans l'intérêt général.

Manuel Liberti
Alizée Morin-Repinçay
Hervé Terradot-Piot



l'eau, bien commun : manifeste pour une gestion partagée

communiqué national du Parti communiste français - *Journée mondiale de l'eau*, mercredi 22 mars 2023

Une ressource rare

En France, le déficit hydrique est estimé à plusieurs millions de mètres cubes à l'horizon 2050. Il s'avère urgent de prendre au sérieux les effets du changement climatique. Adoptons une véritable « culture de l'eau » à l'image des pays méditerranéens du sud de l'Europe et du Maghreb.

L'accès à l'eau potable est aussi un enjeu mondial. 1,4 milliard de personnes dans le monde en sont privées d'accès. 1,2 million de personnes, dont au moins 300 000 enfants de moins de 5 ans, meurent chaque année de maladies liées à l'eau. 80% des eaux usées sont rejetées dans l'environnement sans traitement. Le problème de l'eau n'est pas seulement une question de manque de ressources, mais aussi de capacités de financement et d'investissement. De vastes régions du monde sont richement dotées en eau (Afrique et Asie du Sud Est par exemple), mais dans l'incapacité de l'exploiter.

Œuvrer pour une véritable coopération internationale

Il n'est plus possible de poursuivre les logiques actuelles de marché et de profit où l'eau se retrouve accaparée par une minorité. Le monde se dirige vers de multiples conflits d'usages et guerres de l'eau. L'importation massive de produits agricoles et industriels peut se traduire par d'importantes consommations d'eau dans des pays où la ressource se fait rare, et qui ne disposent pas forcément de législation environnementale contraignante.

Le Parti communiste français propose un tout autre chemin, défendant une coopération internationale favorisant les transferts de technologies et l'accès à des moyens financiers en direction des pays du Sud en direction d'équipements et d'infrastructures de gestion et de distribution de l'eau. Ce combat permettrait également de libérer des dizaines de millions de femmes chargées de puiser et acheminer l'eau nécessaire aux tâches quotidiennes, parfois à plusieurs kilomètres des habitations.

Au niveau français, bâtir un pôle public de l'eau

Le Parti communiste français met en débat la proposition centrale de création d'un pôle public de l'eau. Une telle organisation permettrait une gestion opérationnelle, démocratique et décentralisée à l'échelle des bassins versants. Les financements nécessaires à son fonctionnement pourraient provenir à la fois de fonds publics, mais également de prélèvements sur

les profits des multinationales de l'eau, fréquemment en situation de position dominante. Cette structure serait chargée de créer les conditions financières, techniques et de ressources scientifiques et humaines pour assurer l'équité territoriale de l'accès à l'eau. Ce pôle public pourrait intégrer une agence publique nationale, chargée de venir en appui des opérateurs publics existants et des autorités organisatrices de l'eau, afin de les aider à tendre vers une vraie maîtrise publique.

D'autres mesures sont à adopter en parallèle. Pour ce qui concerne la gestion de la ressource, travaillons à l'optimisation des nombreux ouvrages existants. Si besoin, et que cela ne porte pas préjudice à la ressource, les projets de nouveaux ouvrages (notamment de retenues), multi-usages et intégrés dans leur environnement sont à étudier au cas par cas. De même, conserver les barrages hydrauliques dans le domaine public s'impose comme un préalable à toute gestion concertée et partagée. Accélérer la transition agroécologique permettrait d'accroître la réserve utile de nos sols. Il apparaît essentiel de miser sur l'innovation, la recherche et l'ingénierie publique pour des solutions d'avenir, mais aussi sur l'évaluation de projets du point de vue de la collectivité. Les moyens alloués au Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) devraient être renforcés, adossés à des recrutements et pré-recrutements publics d'ingénieurs et techniciens en environnement (chargés d'étude, animateurs de bassin versant etc.). Au niveau de la distribution, faute d'investissement, près d'un litre d'eau potable sur cinq n'arrive pas jusqu'au robinet, perdu à travers les fuites de réseau. À ce titre, il faudrait consacrer 1,5 à 3 milliards d'euros par an d'investissement supplémentaire pour remettre en état le réseau (contre à peine 0,1 milliard pour le Plan de relance du gouvernement). Quant à la consommation, une tarification sociale devrait garantir l'accès de tous à une eau de qualité, via la gratuité des premiers mètres cube consommés et un tarif préférentiel pour les abonnements à faible consommation.

Des jours heureux pour l'eau dans notre pays

Les élus communistes locaux et nationaux, les organisations et militants du Parti communiste français feront vivre ces propositions pour contribuer au débat et à l'action pour des jours heureux pour l'eau dans notre pays et dans le monde.

commissions **Écologie** et **Agriculture Pêche Forêt**



pour les communistes l'élevage est indispensable au maintien de campagnes vivantes

communiqué national du Parti communiste français, jeudi 25 mai 2023

En préconisant « de mieux accompagner les éleveurs en difficulté en développant un dispositif d'aides à la reconversion » adossé à une « stratégie de réduction publique du cheptel bovin », la Cour des comptes remet en question le poids de l'élevage dans notre agriculture. Ces propositions sont à voir comme une conséquence du manque d'ambition du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, avec l'absence de stratégie claire et volontariste pour l'élevage français, quitte à ouvrir la porte aux importations. En réaction, le Parti communiste français, défenseur de campagnes vivantes, est déterminé à soutenir l'élevage sur des exploitations familiales de taille humaine.

L'élevage de gros ruminants est nécessaire à la société et la planète

Il se trouve que ces déclarations tombent dans une période où l'élevage bovin traverse une grave crise. Selon l'Institut de l'élevage, depuis 2016, la France a perdu près de 840 000 vaches. D'après *France AgriMer*, les importations représentent 20% de la viande bovine consommée en France. En élevage bovin lait, le nombre d'emplois a diminué de 27% entre 2010 et 2020 et baissé de 16% en élevage bovin allaitant.

Malgré ces chiffres alarmants, la société et la planète ont grandement besoin d'un élevage décorrélé des logiques de marché. L'élevage contribue au maintien d'espaces ouverts, condition nécessaire à la prévention des incendies et avalanches. Les prairies permanentes font office de refuges de biodiversité, mais aussi de puits de carbone stockant, selon l'Institut de l'élevage, jusqu'à 85 tonnes par hectare contre 81 T pour une forêt et 52 T sous grandes cultures.

À l'heure où le prix des engrais flambe, le fumier produit par les animaux s'impose comme un moyen efficace et durable de reproduire la fertilité de la terre. L'élevage est également le corollaire de campagnes vivantes, avec une contribution essentielle à l'emploi rural, qu'il s'agisse des exploitations agricoles, mais aussi des abattoirs, entreprises agroalimentaires ou commerces de proximité.

Les communistes défendent l'élevage et se tiennent à disposition des agricultrices et agriculteurs

Le Parti communiste français souhaite travailler à la reconnaissance du rôle primordial de l'élevage pour l'équilibre de l'agriculture, des milieux et de la société. Si réduire sa consommation de viande peut se concevoir, en manger moins mais mieux nécessite un virage

agroécologique. Pour cela, les communistes ont l'ambition d'installer des dizaines de milliers de jeunes éleveuses et éleveurs d'ici 2030. Cette volonté s'inscrit dans les interventions répétées de leur secrétaire national, Fabien Roussel, pour défendre l'accès à toutes et à tous à une alimentation suffisante, saine et équilibrée. Elle se traduit également par le renforcement opéré fin 2022 de la commission nationale agriculture, pêche, forêt du PCF, forte d'une soixantaine de membres.

Le Parti communiste français propose un vaste plan de soutien à l'élevage, au sein d'exploitations familiales à taille humaine tournées vers l'agroécologie. Comme pour l'ensemble des productions agricoles, des mesures d'intervention sur les prix sont nécessaires afin de sécuriser le revenu des producteurs. Le coefficient multiplicateur doit être rétabli pour encadrer les marges de la grande distribution et acter un meilleur partage de la valeur ajoutée agroalimentaire. Les pouvoirs des SAFER et du contrôle des structures doivent être étendus afin de faciliter l'accès à la terre.

Concernant l'élevage bovin, ciblé par le rapport de la Cour des comptes, les communistes refusent tout accord de libre-échange sur la viande bovine. Au niveau national, des fonds doivent être alloués au développement de l'engraissement à l'herbe. Il en est de même pour le soutien à la polyculture – lorsque les conditions de milieu le permettent – à des fins d'autonomie énergétique et protéique. De vastes programmes de reconquête d'espaces en déprise doivent être initiés, avec la constitution de foncières publiques veillant à attribuer prioritairement les parcelles reconquises aux jeunes agricultrices et agriculteurs. Les collectivités devraient également être dotées de moyens supplémentaires pour approvisionner la restauration collective en produits issus de l'élevage local et durable. Cela va de pair avec l'octroi de crédits pour maintenir et développer des abattoirs de proximité, ateliers de découpe et cuisines centrales sous giron des collectivités.

Ces éléments feront partie des combats des parlementaires communistes lors des débats sur la prochaine loi d'orientation agricole. En vue d'alimenter leur réflexion, les communistes tendent la main aux éleveurs pour que ces derniers leur fassent remonter leurs idées, leur vécu, afin de construire des propositions politiques qui partent du réel, pour maintenir des campagnes vivantes et promouvoir une ruralité heureuse.

commission **Agriculture, Pêche Forêt**